

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 3 septembre 2019 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Mario Casavant,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Réjean Ratté, conseiller,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2019-09-88

Il est proposé par le conseiller Mario Casavant,
Appuyé par le conseiller Réjean Ratté,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 août 2019;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Avis de motion règlement d'emprunt ;
8. Avis de motion règlement d'emprunt ; - Réporté
9. Entente Régie Incendie ;
10. Dossier MRC – Internet Haute Vitesse ;
11. Questions de l'assemblée;
12. Affaires nouvelles;
 - 12.1
13. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 AOÛT 2019

2019-09-89

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 août 2019;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Réjean Ratté,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 août 2019, et que le procès-verbal du 13 août 2019 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées sur la finition des travaux et la réparation des entrées privées.

Des questions sont posées sur l'offre de 35 heures semaine pour l'employé de voirie municipale

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2019-09-90

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 3 septembre 2019, telle que modifiée, pour un montant de 1 112 489.41\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201900231 à #201900258), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de rapport des comités.

6. SUIVI DES DOSSIERS

M. Grilli informe l'assemblée que les travaux d'installation du gaz naturel à l'usine sont complétés.

M. Grilli fait également un sommaire des négociations pour le renouvellement de l'entente de la Régie Incendie de Valcourt.

7. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT**AVIS DE MOTION**

La conseillère Valérie Fontaine-Martin donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement numéro **2017-311** décrétant un emprunt en vue de l'exécution de travaux l'exécution de travaux au réseau d'aqueduc de la rue Dandenault visant à faciliter le rinçage régulier des conduites et d'améliorer la couverture incendie, au réseau d'égout sanitaire de la rue Dandenault afin de prolonger la durée de vie des conduites, ainsi qu'à la voirie sur la longueur de la rue Dandenault par le décohésionnement et le renforcement d'une section de la rue et par la reconstruction des autres sections. Le montant des travaux est estimé à environ 1 711 000\$. Il est prévu qu'une grande partie du coût de ces travaux soit couverte par la contribution gouvernementale dans le cadre du transfert de la taxe d'accise sur l'essence et par le programme RIRL. Cette contribution permettra de rembourser la majeure partie de l'emprunt. La partie résiduelle sera remboursée au moyen d'une taxe spéciale qui sera prélevée auprès de l'ensemble des contribuables pour une part et auprès des contribuables du secteur concerné pour une autre part.

8. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

9. ENTENTE RÉGIE INCENDIE

2019-09-91

Attendu que la municipalité souhaite demeurer membre de la Régie Intermunicipal de protection contre l'incendie de Valcourt;

Attendu que l'entente doit être renouveler afin de fixer les termes des répartitions des coûts pour les prochaines années;

Attendu qu'une proposition d'entente a été déposée;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité accepte l'entente proposée;

Que le Maire, M. Derek Grilli et le directeur général soient autorisé à signer l'entente, conditionnellement à l'acceptation par Racine de considérer les résidents saisonniers dans le calcul de répartition des coûts.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. DOSSIER MRC INTERNET HAUTE VITESSE

La municipalité ne souhaite pas se soustraire aux négociations à venir pour l'Internet Haute Vitesse.

11. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Une question sur la date prévue pour la fin des travaux est posée.

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-09-92

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Annie Dussault, à 19h50, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général